

Bonnevaux, le 28 janvier 2014

PROJET

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

Présents : Roseline Boussac, Sylvaine Fleury, Yves Bové, Frédéric Vidal, Annette Jost

Absents: Georges Matichard, Séverine Lando, Marie-Cécile Chandesris, Sébastien Hérard

Secrétaire : Frédéric Vidal

1. Validation du compte-rendu du 25 novembre

Le compte-rendu est approuvé.

Toutefois une phrase aurait dû être retirée, à la demande de l'intéressé, et avec l'accord de tous. Un vote contre n'a pas forcément à être justifié, seul un refus de signer doit obligatoirement être justifié, d'après les textes de référence qui ont été fournis pendant le conseil.

2. Modifications budgétaires M14

Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires en comptabilité M14, Budget Général 2013 :

Fonctionnement Dépenses :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 6281 Concours divers, cotisations | + 500 € |
| 6535 Formation | + 1 400 € |
| 66111 Intérêts réglés à l'échéance | + 200 € |
| 621 Personnel extérieur aux service | - 2 100 € |

Investissement Dépenses

| | |
|---|------------|
| 202 Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme | + 10 000 € |
| 2183 Matériel de bureau et matériel informatique | + 500 € |
| 2151 /37 Réseaux de voirie | - 10 500 € |

3. État des restes à réaliser M14

Le Conseil Municipal décide le report des restes à réaliser en investissement M 14 sur l'année 2014 :

| Compte | Désignation | Report |
|----------------------------------|---|-------------|
| 165 | Dépôts et cautionnements reçus | 1 000,00 € |
| 202 | Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme | 204,76 € |
| 2131/39 Bâtiments publics | | |
| | Travaux bâtiments communaux | 10 255,45 € |
| 2151/37 | Réseaux de voirie | |
| | Travaux sur voirie communale | 11 743,40 € |
| 2158/000 | Autres installations, matériel et outillage | 1 999,56 € |
| 2183/000 | Matériel de bureau et informatique | 404,68 € |

4. État des restes à réaliser M49

Le Conseil Municipal décide le report des restes à réaliser en investissement M 49 sur l'année 2013 :

| Compte | Désignation | Report |
|---------|--------------------------------------|-------------|
| 2156/44 | Matériel spécifique d'exploitation | 21 206,33 € |
| 2158/45 | Autres réseaux | 1 725,27 € |
| 2175 | Installations, matériel et outillage | 2 000,00 € |
| 266 | Autres formes de participations | 1 033,00 € |

5. Vente terrain à famille Bizet

Danièle et Eric Bizet souhaitent construire un escalier pour relier leurs parcelles section E, 789 et 1068.

Bien que les travaux prévus empiètent légèrement sur l'actuelle terrasse du logement communal, le Conseil Municipal décide de leur vendre une partie de la parcelle section E, N° 1069, « Le Village » pour leur permettre de construire cet accès.

La partie vendue à M. et Mme Bizet fera 8 centiares, pour un prix de 500€.

Sylvaine Fleury vote contre.

2

6. Achat terrain pour AEP bas de la Commune

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur de la parcelle section F, N° 581, Le Travers, 37 ares 60 centiares auprès des héritiers d'Henri Pialet.

Le réseaux de l'adduction d'eau potable pour les hameaux de la Rouvière, du Bosc, des Thomazes et de la Pourière d'eau doit traverser cette parcelle.

En attendant l'acte notarié, les propriétaires proposent de signer avec la Commune une convention de passage.

La Commune propose pour l'achat de cette parcelle 500 €.

7. Budget Primitif 2014

Les travaux 2013 non-réalisés seront reportés pour 2014 :

- compteurs d'eau (trésorerie non disponible en 2013),
- réparation de la station d'épuration de Bonnevaux,
- pompe de relevage pour la fosse septique du local cantonnier,
- fenêtres de la salle polyvalente,
- calade de l'église (2ème tranche).
- réfection piste Coulis
- piste Sauvages
- réfection toiture église et annexe mairie
- achats terrains

8. Emprunt à prévoir

Le SIVOM des Hautes Cévennes ne s'occupe plus des emprunts. La mairie a donc contacté la Caisse des Dépôts pour connaître leurs conditions d'emprunt. Sont entre autres éligibles à un prêt les travaux d'eau potable.

La commune réfléchit à emprunter un montant de 250 000€ pour financer une partie du projet AEP du Bosc et une partie de la réfection du toit de l'église, de l'ancienne mairie et différents travaux.

9. Demande de subvention pour la réfection du toit de l'ancienne mairie au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2014

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014 pour la réfection de la couverture de l'annexe de la mairie et la restauration de maçonneries.

Les travaux sont estimés à environ 20 000 € HT.

La demande de subvention est de 80 %, l'autofinancement de 4 000 €.

Les travaux débuteront après l'obtention des subventions.

3

10 . Adhésion au Parc National des Cévennes

Le Conseil Municipal, dans la suite logique de l'avis favorable déjà émis par le conseil précédemment,

décide d'adhérer à la charte du Parc National des Cévennes.

11. Questions diverses

- Voirie communale : Beaucoup d'usagers ont manifesté leur inquiétude vis-à-vis de la dégradation de la route de Nojaret. L'entreprise a prévu de venir courant janvier. Un mur de soutènement de la route s'est affaissé sous le hameau. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises locales.
- Plusieurs réunions publiques seront programmées en janvier et février :
 - concernant le PLU,
 - concernant les élections municipales.
- Suite au dernier recensement, la commune compte 102 habitants. Il y aura donc 11 conseillers à élire...

- Le goûter de Noël et les vœux pour la nouvelle année auront lieu le dimanche 5 janvier à 15H.
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 14 février à 17 h .
- La réunion publique « PLU » est fixée au jeudi, 13 février à 19 h à la salle polyvalente.